

4. Bourses spéciales et bourses d'études

Les deux parties encourageront les établissements énumérés à l'article 3 à faciliter les échanges d'enseignants et d'étudiants.

5. L'Union européenne

La partie canadienne rapporte les résultats de la table ronde qui a eu lieu à Louvain à la mi-avril entre les représentants du Canada et le groupe de travail de l'Union européenne sur les ressources, l'enseignement, la formation et les jeunes, dans le but d'échanger des données sur l'enseignement, la recherche et la formation en Europe et au Canada. Les discussions ont porté sur la nécessité d'améliorer le perfectionnement des ressources humaines et de déterminer des objectifs de politique dans ces domaines, comme le besoin d'innover en formation ou l'utilisation des techniques de télé-enseignement et des bases de données. Les programmes existants sont passés en revue et les paramètres éventuels de collaboration dans ces secteurs entre le Canada et l'Europe font également l'objet d'une discussion. La délégation néerlandaise se réjouit de cette forme de coopération et fait remarquer que des relations fructueuses pourront être établies dans le cadre d'un accord entre le Canada et l'Union européenne.

6. Mobilité universitaire internationale

Le ministère néerlandais de l'Éducation et des Sciences consacre aussi des crédits spéciaux pour faciliter la mobilité des étudiants et des professeurs et promouvoir la coopération internationale entre les établissements d'enseignement supérieur. La délégation canadienne annonce qu'une proposition de projet pilote [qui doit porter le nom de Programme canadien pour la mobilité universitaire internationale (PROCAMUNI)] est à l'étude et qu'un tel programme permettra aux établissements canadiens d'enseignement supérieur de participer aux programmes internationaux dans ce domaine.

7. Administration des bourses d'études

Du côté néerlandais, les bourses d'études continueront d'être administrées par l'organisation néerlandaise de la coopération internationale en matière d'enseignement supérieur (NUFFIC); du côté canadien, c'est le Conseil international des études canadiennes (CIEC) qui en est chargé.

6

7

8

9

10

11

12

13